



SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES DOUANES CGT Sections de Montpellier - Perpignan - Midi-Pyrénées & DNSCE

Montpellier le 5 octobre 2017

Monsieur le Directeur Général,

Cela faisait 10 ans que nous n'avions pas vu un Directeur Général dans notre inter-région.

Il était temps que la Direction Générale refasse le tour de ses services, car des choses nous en avons à vous dire sur la DI nouvellement appelée Occitanie et aux contours sensiblement élargis.

Vous vous attendez à entendre des doléances déjà maintes fois répétées par les collègues que vous avez rencontrés. Et vous n'allez pas être déçu. Après plus de quinze ans de tontes et de re-tontes, la douane occitane est affaiblie. Ses effectifs sont insuffisants, ses moyens limités et ici comme partout dans notre pays, les processus absurdes, les moyens inadaptés, les organisations disloquées, les objectifs de performance détournés font que, aujourd'hui, c'est dans une interrégion qui souffre que vous mettez les pieds.

Fonte des effectifs et des moyens

Effectifs

Les services sont à l'agonie du fait de la fonte des effectifs et de la disparition de structures : en dix ans, fermeture des brigades d'Albi, Foix, des bureaux de Tarbes et Mende, des recettes locales de Condom, Gignac, Olonzac, St-Chinian et maintenant fermeture des recettes régionales de Perpignan et Toulouse. Ce n'est pas la création d'une RI à Montpellier et d'un centre d'expertise à Blagnac qui vont contrebalancer ce constat cruel.

Car toutes les structures sont affaiblies. Dans ce contexte, les agents mutés, les départs en retraite, les congés de longue durée, non remplacés et non renforcés par des Paris Spé., les congés maladies et toutes autres absences ne sont plus soutenables.

En effet, dans le même temps la charge de travail s'est accrue et s'est complexifiée. L'inflation réglementaire (CDU, Fiscalité énergétique, réforme de la retenue douanière, etc,

etc) n'est plus accompagnée du fait de la lamentable réforme des AG en 2005 : suppression des pôles formation professionnelle, insignifiance des CCE (quand elles existent), affaiblissement des pôles réglementaires et contentieux qui sont dans l'incapacité d'assurer la transposition des réglementations nationales aux contingences locales. Les reliquats des services FP ne sont plus confinés qu'à des tâches purement technocratiques.

Et non Monsieur le Directeur Général, pour compenser la fonte des effectifs, la dématérialisation n'est pas la solution miracle qu'on nous avait vantée. Elle devait apporter un allègement de la charge de travail. Dans les faits elle n'engendre que stress, souffrance et surcharge de travail ! Les logiciels livrés ne sont pas aboutis et conduisent à des saisies multiples. Les agents perdent du temps à saisir des OLGA, ils s'impatientent confrontés aux caprices du réseau. Et ici encore absence assourdissante de formation !

L'inadéquation mission/moyen peut revêtir un caractère préoccupant, si on prend en considération la manière dont les PPF sont tenus dans notre DI et notamment dans la DR de Perpignan : problème de coordination à la BSE de Porta avec les forces de police pour la remise d'infracteurs potentiellement dangereux, problème avec l'aéroport de Perpignan dont les locaux sont inadaptés à la bonne tenue de la mission et les effectifs consacrés insuffisants. Nous avons saisi la préfecture des PO de cette question.

L'attrition des moyens a des conséquences terribles sur nos territoires. Les concentrations, qu'elles soient nationales, interrégionales ou régionales ne produisent que désarroi, incompréhension, sentiment d'impuissance chez nos collègues des opérations commerciales. Sans améliorer le service aux opérateurs contrairement aux incantations de nos directeurs. Ces choix sont désastreux, contraires à la réalité de l'activité, elles portent atteinte à l'égalité d'accès au service public comme à l'égalité devant les contrôles, elles entament le consentement des citoyens à l'impôt et dégradent les conditions de travail des agents, ceux qui perdent les missions comme ceux qui les reçoivent. Sérieusement, monsieur le directeur, qui, selon vous, va aller faire des contrôles en Lozère ? A quel prix ? Trouvez-vous intelligent que les agents du bureau de Portet sur Garonne sillonnent le Lot, l'Aveyron ou les Hautes-Pyrénées plutôt que le bureau local ? Nous rappelons notre revendication forte : un bureau de douane de plein exercice par département pour effectuer les contrôles sur son aire territoriale.

Mais tout cela n'est peut-être pas fini ? Quelles structures sont appelées à fermer dans un avenir proche : les agents sont en attente ...

Les moyens se réduisent

La diminution des moyens au sein de la DGDDI a des conséquences très concrètes dans notre DI au point que nous finissons par nous demander si notre DI ne cherche pas à être 1^{er} de la classe. Car nous tenons à vous le dire, nous sommes soumis au régime sec concernant les moyens budgétaires. A ce stade-là ce n'est plus de la rigueur, ni même de l'austérité, c'est la famine :

- enveloppe dérisoire pour les fournitures ,
- suppression de la dotation boissons chaudes pour les brigades, alors même qu'une note DG existe ;
- parc auto insuffisant ;
- suppression du remboursement des traitements préventifs pour les chiens ;
- exclusion de commander du liquide vaisselle ;
- limitation des sorties pour le SRE de Perpignan et ce ne sont que quelques exemples...

Êtes-vous conscient de l'effet irritant de la multiplication de ces petites brimades quotidiennes, dans un contexte tendu ?

Moyens inadaptés, procédures chronophages...

Quand ils existent, les moyens sont inadaptés

S'agissant du choix des équipements de la surveillance nous ne comprenons pas pourquoi celui-ci n'associe jamais les OS, les instances représentatives des personnels, les agents préventeurs du ministère pour aboutir à une solution satisfaisante et souvent économique quand on considère le nombre de retours pour équipements inadaptés ou les équipements délaissés par les agents.

Dans ce cadre, on ne peut que regretter la note que vous avez rédigée enlevant aux CHSCT son rôle d'impulsion. En effet ceux-ci doivent désormais obtenir une autorisation préalable de la DG pour financer des équipements comme les *scala rider*. La douane a-t-elle honte que les CHSCT financent des effets qu'elle ne fournit pas alors qu'elle le devrait : bouchons

d'oreille, chaussures de montagne, sous-vêtements et gilets tactiques pour la sur, EPI pour les services CI ou des équipements ergonomiques pour les bureaux.

La liste est longue des dossiers, là encore irritants :

- aucune solution satisfaisante n'a été trouvée pour les gilets pare balles adapté à la morphologie féminine ;

- les véhicules sont inadaptés aux besoins de la mission : le matériel embarqué par les agents occupe tout le coffre des véhicules de service, avec le port du gilet dit lourd et le HK, les agents ne peuvent plus prendre place à l'arrière des véhicules, des matériels sont inutilisés faute de pouvoir être embarqués ;

- Enfin le système radio fourni par la DG pour les motocyclistes ne fonctionne pas et coûte très cher (10.000€). A ce prix-là, la douane peut équiper pendant 5 ans un groupe de 10 agents avec le système *scala rider* qui leur donne satisfaction. Qu'une solution ne soit toujours pas trouvée et généralisée, c'est purement inadmissible !

- Il faut que vous sachiez aussi Monsieur le Directeur Général que sur l'inter-région seuls les agents de Montpellier ne disposent pas d'un badge libre-circulation utilisable pour les contrôles. Ça vous évoque quoi la perspective d'avoir à faire une réquisition papier lorsque vous êtes à la poursuite d'un infracteur potentiel ? Que la puissance publique ne parvienne pas à s'imposer aux sociétés privées autoroutières, ce n'est pas sérieux !

- Comment se fait-il, qu'en cette période de crise, les CLI n'aient pas d'accès direct au TAJ (Traitement d'Antécédents Judiciaires) de la police/gendarmerie. Cela permettrait d'indiquer aux agents si la personne contrôlée n'est pas dangereuse. Ce n'est pas rien en termes de sécurité !

Les procédures doivent être revues

Puisque nous sommes dans la sécurité du contrôle, les deux instructions-cadre sur la sécurité datent de 2002 et 2008 et ne tiennent pas compte des évolutions **en matière de trafic et d'objectifs assignés aux services.**

On ne peut pas se targuer d'être moderne et de fonctionner avec des instructions cadre qui ont 10, 15 ou 20 ans et qui ne sont plus adaptées aux circonstances. Nous demandons qu'une consultation sérieuse soit conduite au niveau central avec les organisations

syndicales pour que les instructions-cadre soient réécrites et adaptées aux conditions de travail des agents sans renoncer à la sécurité des agents.

Devant la recrudescence des passages en force, nous souhaitons que les oppositions à fonction relevées par les agents soient systématiquement poursuivies.

Des processus absurdes et chronophages

Au sein de la DI Occitanie DT Chorus est loin de faire l'unanimité, le seul avantage que l'on peut lui concéder c'est le gain de temps pour le paiement, mais ça s'arrête là, car le temps de saisie par l'agent est multiplié par 10 et il y a le problème de la dématérialisation des documents qui n'est toujours pas effective !!!

Attardons-nous un peu sur le PPCR et la notation... L'évaluation telle qu'elle est redéfinie reste une vaste blague : les évaluations sont très hétérogènes en fonction des directions, même au sein d'une même DI. Certains n'ont pas de difficulté à mettre "excellent", alors que d'autres estiment que cela n'existe pas !

Enfin Monsieur le Directeur Général, sachez qu'au sein de cette DI, on nous refuse la communication des chiffres de grève le jour J, alors même que vous avez donné l'assurance à notre secrétaire nationale qu'il ne devait pas y avoir de rétention d'information.

C'est ainsi, Monsieur le Directeur Général, qu'avant-hier, jour de notre CTSD sur le BEAT, nous avons décidé de ne pas prendre part à la mascarade que vont être ces COPIL en expérimentation depuis 2013 ! Le préventif est utile certes, mais nous n'en sommes plus là. Aujourd'hui, il faut soigner des troubles qui se sont manifestés !

Monsieur le Directeur Général, notre intervention n'est en rien exhaustive des problèmes rencontrés suite aux multiples réformes que nous avons subies. Sachez que tout ceci ne génère que désarroi et sentiment d'injustice. La colère monte et s'exprimera tôt ou tard comme elle a pu le faire dans cette interrégion par le passé.

Nous vous remercions de votre attention.

Laurence Grange – J.-Christophe Albrich – Agnès Ragaru

Secrétaires régionaux des sections SNAD-CGT de Montpellier, Perpignan, Midi-Pyrénées/DNSCE